



Amicale du personnel communal de Rambouillet

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Rambouillet le jeudi 20 avril 2017 à 20h30

Le président chargé de présider la séance est Monsieur Olivier AGNES.

Le secrétaire de séance chargé de la rédaction du procès-verbal est Madame Michelle LEROY.

Le président ouvre la séance à 20h30 et rappelle l'ordre du jour selon les motifs de l'AG extraordinaire :

- Election du trésorier suite à la démission du trésorier en place.

Le président de séance rappelle que conformément à l'article III. ADMINISTRATION ET FONCTIONNEMENT - Article 1, le bureau est composé de 12 membres maximum, dont deux tiers à minima de membres actifs : 1 président, 1 vice-président, 1 trésorier, 1 secrétaire, membres actifs et membres retraités.

Après rappel de ces dispositions, il propose la candidature de Madame Karine CIAVATTA et procède à l'élection du trésorier.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée décide, à l'unanimité, de nommer en qualité de Trésorier du Bureau :

Madame Karine CIAVATTA

Née le 15/09/1969 à Saint-Ouen

Demeurant 14 rue Franz Schubert 78120 Rambouillet

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 20h45 heures.

Fait à Rambouillet, le 20 avril 2017

Olivier AGNES
Président



Michelle LEROY
Secrétaire